

## 2ème Classic Mid-Amateur Mérignies Golf Country Club Vendredi 14 et Samedi 15 JUIN 2019

### RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (10/05/2019)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2019 de le FFGolf).

#### Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français, ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve, licenciés à la FFGolf, s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve et rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié).

Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription.

L'épreuve est non-fumeur.

#### Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

L'épreuve se jouera sur le parcours 18 trous Val de Marque et Rupilly :

\* une série Dames (33 joueuses minimum) : index inférieur ou égal à 18,4. Départ des marques rouges.

\* une série Messieurs : index inférieur ou égal à 15,4. Départ des marques jaunes.

La demande d'une wild card peut être faite au club. Toutefois, la validation des wild cards (14 maximum pour le Trophée sénior de Mérignies Golf) est du ressort de la ligue. Champ total de joueurs : 144 joueurs maxi.

#### Art 3- Inscriptions

Les inscriptions pour le Classic Mid-Amateur sont ouvertes du 26 mars 2019 jusqu' au 31 mai 2019 à 18H00.

Inscription uniquement sur internet via le formulaire en ligne du site  
www.merigniesgolf.com

Règlement en ligne par Carte Bleue ou par chèque adressé à MAGEHOR 1245  
avenue du golf 59710 Mérignies.

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le règlement réceptionné.

#### **Art 4- Droit d'engagement**

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur abonné : 25 €.

Parcours de reconnaissance le jeudi 13 juin 2019 (uniquement sur réservation à l'accueil)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

#### **Art 5 - Tirage des départs**

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement brut inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le jeudi 13 juin 2019 à 18h00

#### **Art 6- Comité de l'épreuve**

Le comité de l'épreuve est composé de deux représentants de Mérignies Golf ainsi que d'un représentant du corps arbitral.

#### **Art 7 - Prix**

1<sup>er</sup> PRIX BRUT Hommes, 1<sup>er</sup> PRIX BRUT Dames

#### **Art 8 - Départage**

En cas d'égalité pour la première place en brut, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou ». (trous 10 et 18 Rupilly)

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

#### **Art 9 - Remise des prix**

Samedi 15 juin 2019 au club house une demi-heure après le dernier retour, suivie d'un cocktail.